



Administrateurs en exercice :	11
Administrateurs présents :	7
Pouvoir :	1
Ont voté :	
Pour	8
Abstention	

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S²LO

DÉLÉGATION ID: 045-264509670-20251128-12_25-DE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit novembre, à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Semoy.

Nombre des membres en exercice : 11

Date de la convocation du Conseil d'Administration :

Présents : Laurent BAUDE - Philippe RINGUET - Elisabeth GUEYTE - Martine AIME - François-Xavier CHARBONNIER - Jacqueline PAVARD - Ginette LINGER

Absents excusés : Isabelle LEROUX - Sana CHELDA - Imed ED DOUKANI - Sylvie BERCEGEAY

Pouvoirs : Sylvie BERCEGEAY a donné pouvoir à Philippe RINGUET

Secrétaire de séance : - François-Xavier CHARBONNIER

12/25 – ÉLECTION ET INSTALLATION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E)

Monsieur le Président expose que Mme. Nathalie RODRIGUES a démissionné de son poste de conseillère municipale de Semoy, entraînant automatiquement sa démission d'administratrice au Conseil d'administration du Centre communal de Semoy.

En raison de l'absence d'autres candidats sur la liste unique déposée lors de la dernière élection des administrateurs élus du Conseil municipal au CCAS, une nouvelle élection de ces administrateurs a eu lieu le 14 novembre 2025, conformément à l'article R.123-9 du Code de l'Action sociale et des Familles. La réglementation prévoit que dans ce cas de figure il convient de procéder de nouveau à l'élection d'un(e) vice-président(e).

Ceci étant exposé,

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles, et notamment son article R. 123-9 ;

Vu la délibération n°39/20 en date du 27 mai 2020 portant fixation du nombre d'administrateurs au sein du conseil d'administration du CCAS ;

Vu la délibération n°13/24 en date du 15 novembre 2024 portant installation et élection du vice-président du CCAS ;

Vu la délibération n°81/25 en date du 14 novembre 2025 portant désignation des membres du Conseil municipal siégeant au Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale ;

Considérant la démission de Mme. Nathalie RODRIGUES en tant que conseillère municipale de Semoy enregistrée en Mairie le 25 septembre 2025 ;

Considérant que Monsieur le Président propose que l'élection du Vice-Président s'effectue à main levée ;

Considérant la candidature de M. Philippe RINGUET au poste de Vice-Président(e) du CCAS de Semoy ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE PROCÉDER à l'élection à main levée du/de la Vice-Président(e) du CCAS de Semoy**
- D'ÉLIRE M. Philippe RINGUET au poste de Vice-Président(e) du CCAS de Semoy**
 - Nombre de voix : 8**

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
-recours administratif gradeux auprès de mes services
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans

Fait à Semoy, le 28 novembre 2025

Le Maire, Président du CCAS

Laurent BAUDE